

## Formulaire de demande de remboursement

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code Postal : L L L L L L Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : L L L L L L L L L L L L

Email : \_\_\_\_\_

Je souhaite recevoir des offres promotionnelles de Lexmark.

### Pour être conforme, votre dossier doit comporter les éléments suivants :

- Ce formulaire dûment complété.
- La photocopie de votre ticket de caisse prouvant l'achat simultané de votre multifonction jet d'encre Lexmark Impact S305, Interpret S405, Intuition S505, Interact S605, Prospect Pro205, Prevail Pro705, Prestige Pro805 ou Platinum Pro905 et de la ou des cartouche(s) associée(s) dans cette présente offre.
- Les codes barres originaux découpés sur les cartons d'emballage de votre multifonction et de votre/vos cartouche(s) ou de votre pack Couleur.
- Un RIB ou RIP.

L'ensemble de votre remboursement devra être retourné au plus tard le 31/05/10 (cachet de La Poste faisant foi) à :

**SOGEC Gestion**  
**Offre Lexmark n°O154 «Recevez jusqu'à 30€»**  
**91973 Courtaboeuf Cedex**

#### Conditions Générales de l'offre

1. L'offre est valable pour toute personne physique résidant en France métropolitaine à l'exception des personnes appartenant aux familles des employés de l'organisateur de l'offre (à savoir Lexmark International SAS), des agents de l'organisateur et de toute personne intervenant dans l'administration ou l'organisation de cette offre. L'offre est également limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même téléphone). 2. Offre valable du 15 mars au 30 Avril 2010, dans les enseignes participant à l'opération et dans la limite des stocks disponibles : 15 € TTC remboursés pour tout achat simultané d'un multifonction S305, S405 ou S505 et d'une cartouche 100XL Noir. 20€ remboursés pour tout achat simultané d'un multifonction S605, Pro205 ou Pro705 et de 2 cartouches 100XL Noir. 30€ remboursés pour tout achat simultané d'un multifonction Pro805 ou Pro905 et d'un pack Couleur 100XL. 3. La demande de remboursement doit être retournée au plus tard le 31/05/10 (cachet de La Poste faisant foi). La présente offre ne peut être cumulée avec d'autres offres promotionnelles. L'envoi du formulaire de demande de remboursement vaut acceptation des présentes Conditions Générales. 4. Pour toute demande de remboursement effectuée par virement bancaire, le participant devra joindre à la présente offre un RIB/RIP ou un document renseignant ses données bancaires, correctes et complètes, sur un compte situé en France métropolitaine. La collecte des données bancaires a pour seul but de permettre le remboursement par virement. Elles ne sont conservées que dans le cadre de cette offre et seront détruites un

mois après le remboursement. Toute demande incomplète ou illisible ne pourra être validée. En cas de demande incomplète ou illisible, la Sogec renverra ladite demande au participant qui disposera d'un délai de 7 jours calendaires pour la retourner dûment complétée. A défaut, aucun remboursement ne sera effectué. 5. Sous réserve du respect des articles susvisés, le remboursement sera effectué sous un délai de 6 semaines environ par virement bancaire ou par chèque selon votre choix. 6. Aucun justificatif d'achat ne sera retourné. Lexmark décline toute responsabilité en cas de perte, de retard, d'altération ou d'erreur affectant les demandes (erreur d'adresse...), sauf en cas de faute ou de manquement délégué de la part de Lexmark. 7. Lexmark ne peut être tenu responsable de l'état d'approvisionnement des stocks et de la disponibilité des produits dans les enseignes. 8. Lexmark se réserve le droit de mettre fin à cette offre moyennant le respect d'un préavis raisonnable. 9. Frais d'envoi remboursés sur simple demande à l'adresse de l'opération (tarif lent en vigueur). 10. Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 30 juillet 2010. 11. Pour toutes données personnelles recueillies auprès du participant au cours de la présente offre, Lexmark déclare avoir effectué toutes les déclarations obligatoires auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de ses données personnelles. Pour l'exercer, il suffit de contacter Lexmark International SAS, ISD Marketing, 18 rue Gustave Flourens, 92150 Suresnes.

Lexmark International S.A.S. - au capital de 42 000 000 € - Siège social : îlot de la Râpe, Immeuble Orléans Plaza, 3B rue Pierre Gilles de Gennes, 45000 Orléans - 380 827 204 RCS Orléans

**LEXMARK**  
www.lexmark.fr

Du 15 mars au 30 avril 2010



recevez jusqu'à

**30€**

pour l'achat simultané d'un multifonction jet d'encre Lexmark et des cartouches associées\*

**LEXMARK**

2010 © Lexmark Créa - T +33 (0)1 41 47 44 20 - www.lexmark.com - Tous droits réservés

\*Montant de remboursement pour l'achat simultané du modèle Prestige Pro805 ou Platinum Pro905 et d'un pack Couleur 100XL. Voir le montant de remboursement par multifonction et les conditions générales de l'offre dans cette brochure.

# 15€ remboursés<sup>1</sup>



Impact S305



Interpret S405



Intuition S505

<sup>1</sup>Pour tout achat simultané d'un multifonction indiqué ci-dessus et de sa cartouche 100XL Noir.

# 20€ remboursés<sup>2</sup>



Interact S605



Prospect Pro205



Prevail Pro705

<sup>2</sup>Pour tout achat simultané d'un multifonction indiqué ci-dessus et de 2 cartouches 100XL Noir.

# 30€ remboursés<sup>3</sup>



Prestige Pro805



Platinum Pro905

<sup>3</sup>Pour tout achat simultané d'un multifonction indiqué ci-dessus et d'un pack Couleur 100XL (cartouches Cyan/Magenta/Jaune)

LEXMARK